

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt
Séance du 11 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le **11 décembre à 17 H 30**

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, sur le site de Damvillers, après convocation légale, en date du 4 décembre 2019 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Membres du bureau présents :

- ✓ Mme ANTOINE MALICK Joceline,
- ✓ M. BOURTEMBOURG Luc,
- ✓ M. GEORGES Denis,
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard,
- ✓ Mme HEINTZMANN Nicole,
- ✓ M. JACQUES Philippe,
- ✓ M. MAZET Thierry,
- ✓ M. MISSLER Jean Marie,
- ✓ M. MORIN Maurice,
- ✓ M. SELLIER Hubert,
- ✓ M. SPINELLI Gilles,
- ✓ M. STALARS Jacques,
- ✓ M. TRINOLI Massimo.

Membres du bureau excusés :

- ✓ M. LAMBERT Jean
- ✓ Mme PIERRET Suzanne,
- ✓ M. BRELLE François,

Membres du bureau absents :

- ✓ M. COLLIN Bernard,

Participants non élus :

- ✓ M. Anthony BONTEMPS,
- ✓ Mme Florence BREUIL,

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Nicole HEINTZMANN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président informe les membres du bureau que M. BOUTRIN du cabinet Enjeux Possibles ne pouvait être présent. Par conséquent la présentation du diagnostic de territoire sur l'habitat sera réalisée en début d'année 2020.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de réseau de chaleur par le Département.
2. Point sur les consultations en cours.
3. Présentation du rapport annuel du SPED.
4. Fixation des tarifs des prochaines sessions BAFA.
5. Fixation des tarifs des centres de loisirs des vacances de février.
6. Effacement de dettes du budget général.
7. Admissions en non valeur du budget ordures ménagères.
8. Questions diverses.

1. PRESENTATION DU PROJET DE RESEAU DE CHALEUR PAR LE DEPARTEMENT

Le Président rappelle aux membres du bureau le projet de réseau de chaleur abordé lors du conseil communautaire du 25 septembre dernier.

Il s'agissait de réaliser une étude de faisabilité pour raccorder certains bâtiments de la commune de Damvillers, notamment le collège Jules Bastien Lepage et le complexe sportif, à un réseau de chaleur alimenté par l'unité de méthanisation située à WAVRILLE.

Ainsi la CODECOM serait amenée à participer à ce projet, puisque la cuisine centrale du collège, la salle de restauration et le complexe sportif sont compris dans le périmètre de l'étude.

Le président présente M. GIRO du Département de la Meuse, venu exposer les résultats de l'étude.

Selon l'étude, le coût du projet est estimé à 470 000 € HT. Les économies totales sur 15 et 8 ans sont estimées à 475 000 €. La réalisation du projet permettrait également de réduire les rejets de gaz à effet de serre de 175 tonnes de CO2 par an. Au niveau juridique, la maîtrise d'ouvrage serait assurée par le Département, qui serait gestionnaire du réseau de chaleur.

Les délais du dépôt de dossier de financement sont fixés au 4^{ème} trimestre 2019. La finalisation des études de conception pour le 3^{ème} trimestre 2020. Les travaux pourraient commencer aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021, pour une mise en route du réseau fin 2021.

M. GIRO indique aux membres du bureau que la chaudière du département est en fin de vie, et doit être changée d'ici 2 ans.

Le projet prévoit l'installation d'une chaudière de secours qui couvrirait en cas de problème tous les besoins (collège, cantine, gymnase etc...). Or, les chaudières des bâtiments intercommunaux sont plus récentes (2011 pour le gymnase et 2013 pour la cantine).

M. GIRO informe les élus que pour faire avancer ce dossier, il est nécessaire pour le Département d'avoir un accord de principe de la CCDS sur l'intérêt du projet. Il rappelle que la prochaine étape est la réalisation d'une étude de maîtrise d'oeuvre estimée à 45000 €.

Il indique qu'un accord de principe est trouvé avec l'exploitant pour un prix de revente de chaleur permettant la rentabilité du projet. Des documents contractuels seront établis pour sécuriser les relations avec l'exploitant et entre les deux collectivités (le Département revendant la chaleur à la Codecom).

M. GIRO ajoute que le programme FEDER actuel se termine en 2020 et qu'il n'est pas certain que ce type de projet soit finançable par la suite.

Jocelyne ANTOINE souligne que le propriétaire de l'unité de méthanisation revend l'électricité produite, or le montant de cette revente sera revalorisé au regard du projet de récupération de chaleur. Elle s'interroge par ailleurs sur la prise en charge de l'étude de maîtrise d'oeuvre estimée à 45 000 €.

En conclusion, il apparaît que la démarche est vertueuse et les économies de CO2 sont non négligeables, néanmoins les économies financières ne sont pas flagrantes. Il s'agit plus d'un engagement de la collectivité dans une démarche écologique.

Dans ce contexte, la géothermie serait une alternative à envisager. Effectivement, cette piste est en cours d'étude pour le groupe scolaire de Rouvrois (étude financée par la Région Grand Est). Monsieur MORIN rappelle qu'une étude de ce type avait été lancée sur le groupe scolaire de Dommary Baroncourt indiquant un temps de retour sur investissement de 17 ans.

Ainsi, il semble judicieux de connaître les dispositifs existants pour réaliser une étude sur la géothermie afin de pouvoir comparer la rentabilité des deux projets.

Enfin, il est rappelé que les bâtiments concernés par le projet ne sont pas isolés, et qu'une action sur cette problématique doit être menée.

2. POINT SUR LES CONSULTATIONS EN COURS

Le président indique aux membres du bureau les deux consultations en cours.

- ↳ Marché d'acheminement et de fourniture d'énergie électricité dans les bâtiments intercommunaux.

- ↳ Marché de consultation de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la maison de santé de Spincourt.

La réception des plis pour ces deux consultations a eu lieu le 9 décembre 2019 à 9 heures.

La CAO s'est réunie le 9 décembre 2019 à 17 H 45 pour l'ouverture des plis.

La CAO se réunira le 17 décembre 2019 à 19 heures pour les propositions d'attribution des deux marchés.

Les propositions de la CAO seront soumises à l'approbation du conseil communautaire.

3. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (SPED)

Le Président présente les grandes lignes du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets aux membres du bureau.

Il souligne que le passage effectif en redevance incitative depuis le 1^{er} janvier 2018 a contribué à diminuer les tonnages des ordures ménagères résiduelles de 22 %.

Il présente les bons chiffres du tri sélectif pour lequel les tonnages ont largement augmenté : + 73,6 % pour les corps creux et plats, + 24 % pour le verre, + 3% d'apports en déchetteries.

Par ailleurs le Président indique que le passage en redevance incitative a impacté à la baisse le coût par habitant de collecte et traitement des déchets (67,76 € en 2018 contre 71,07 € en 2017).

Ces résultats sont la conséquence de plusieurs facteurs :

- ↳ La hausse des recettes issues de la vente des recyclables,
- ↳ Les nouveaux barèmes de soutiens financiers CITEO/ADELPHE.
- ↳ Les coûts relativement stables des prestations.

Ces résultats restent néanmoins à améliorer, puisqu'il est constaté un taux de refus des recyclables de 16,87 % en 2018, soit une augmentation de 144,50 % par rapport à 2017.

Enfin le président indique que le reste à charge pour la collectivité se monte à 65 euros pour l'année 2018 contre 69,91 euros en 2017.

4. FIXATION DES TARIFS DES PROCHAINES SESSIONS BAFA

Le Président informe les membres du bureau qu'une formation BAFA base sera organisée sur le territoire de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt, à l'école de Dommary Baroncourt du 22 au 29 février 2020.

Par ailleurs, une formation BAFA perfectionnement sera également organisée sur le territoire durant les vacances de la Toussaint 2020.

Ces deux stages de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs seront dispensés par l'association AROEVEN LORRAINE.

Il convient donc d'autoriser le Président à signer la convention de formation BAFA générale et approfondissement avec l'AROEVEN d'une part, et d'autre part de définir le montant de la participation des stagiaires à ces deux formations.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence action sociale d'intérêt communautaire,

Considérant la convention définissant les modalités d'intervention de l'AROEVEN,

Après en avoir délibéré, le bureau :

- Autorise le Président à signer la convention de formation BAFA formation générale et approfondissement avec l'AROEVEN LORRAINE,
- Fixe la participation des stagiaires BAFA base (hors personnel CODECOM) à 390 €,
- Fixe la participation des stagiaires BAFA approfondissement (hors personnel CODECOM) à 320 €,
- Fixe la participation de la CODECOM à destination des ressortissants du territoire communautaire à 100 € maximum dans la limite de 100 % du montant de la participation des stagiaires.

Le bureau émet un avis favorable à cette proposition qui devra être soumise à l'approbation du conseil communautaire.

Par ailleurs, les membres du bureau suggèrent qu'une délibération unique concernant la participation de la CODECOM à destination des ressortissants du territoire communautaire soit proposée lors du prochain conseil.

5. FIXATION DES TARIFS DES CENTRES DE LOISIRS DES VACANCES DE FEVRIER

Le Président indique aux membres du bureau que des activités sont prévues dans le cadre des centres aérés organisés pendant les vacances scolaires de février.

Il convient donc de déterminer un tarif de refacturation des prestations aux familles.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence action sociale d'intérêt communautaire, Petite enfance, jeunesse,

Considérant l'organisation de centres aérés pendant les vacances scolaires de février,

Considérant les sorties prévues durant cette période,

Considérant la nécessité de refacturer les prestations fournies aux familles,

Le bureau valide la grille tarifaire suivante qui sera soumise à l'approbation du conseil communautaire :

Centre aéré pour les 3-12 ans – du 17 au 21 février et du 24 au 28 février 2020

	QF inf ou = à 500 €	QF de 501 à 1000 €	QF sup à 1001 € et MSA
La semaine à la journée avec repas et goûter	60,00 €	65,00 €	70,00 €
Journée avec repas et goûter	14,50 €	15,00 €	16,00 €
Péricentre forfait	2,00 €	2,25 €	2,50 €

Activités pour les 13-17 ans – du 17 au 21 février 2020

	QF inf ou = à 500 €	QF de 501 à 1000 €	QF sup à 1001 € et MSA
Semaine pension complète et activités incluses	410,00 €	420,00 €	430,00 €

6. EFFACEMENT DE DETTES DU BUDGET GENERAL

AFFAIRE N° 2019-12-11-01

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie d'Etain Fresnes,

Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré,

✎ Autorise l'effacement de dettes sur le budget général pour un montant de 2 215,02 euros,

✎ Autorise l'émission d'un mandat de 2 215,02 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. ADMISSIONS EN NON VALEUR DU BUDGET ORDURES MENAGERES

AFFAIRE N° 2019-12-11-02

Le Président précise que les admissions en non valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Le Président indique également que l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non valeur » dispose des crédits suffisants.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Vu la nomenclature comptable M4,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie d'Etain-Fresnes,

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non valeur des sommes suivantes :

- Liste n° 3985110232 pour un montant total de **2 971,26 €**

Voix pour : 13

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. QUESTIONS DIVERSES

VERSEMENT DES SUBVENTIONS POUR VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES.

Le président présente les montants de subventions proposés par la commission scolaire réunie le 25 novembre dernier.

Demande de l'école de Saint-Laurent sur Othain de prendre en compte cette année, les sorties scolaires effectuées pour l'année 2017-2018 :

Ecole	Classes	Type de voyage/ sortie	Somme sollicitée	Nbre d'élèves	Dépenses	Montant proposé
ST- LAURENT	TPS-PS- MS GS	<i>Fin d'année + pédagogique</i> Parc Nocturnia	15 € + 5 €	33	607.00 €	607.00 €
Total						607.00 €

2018/2019

Ecole	Classes	Type de voyage/ sortie	Somme sollicitée	Nbre d'élèves	Dépenses	Montant proposé
DAMVILLERS	TPS-PS	<i>Fin d'année + pédagogique</i> Parc animalier de Thierville sur Meuse	15 € + 5 €	22	260.00 € (216.00 € après participation des familles)	216.00 €
	PS-MS	<i>Fin d'année + pédagogique</i> Parc Foret'Vasion (parcours sensoriel)	15 € + 5 €	19	388.50 € (293.50 € après participation des familles)	293.50 €
	Elémen- taires	<i>Voyage annulé sans frais cause canicule</i>			0 €	0 €
Total						509.50 €
SPINCOURT	Mater- nelles	<i>Fin d'année</i> Base de Solan à Moineville	15 €	40	865.00 €	600.00 €
	Mater- nelles	<i>Culturelle</i> Spectacle Cie des 3 Chardons	5 €	44	410.00 €	220.00 €
	CE2-CM1 et CM1-	<i>Fin d'année</i> Parc Foret'Vasion (accrobranche)	15 €	42	952.00 €	630.00 €

	CM2					
	CP et CE1	Exceptionnel + fin d'année + culturelle Classe découverte (Haute-Savoie)	50€ + 15 € + 5 €	33	13062.00 €	2172.00 €
	CM1 et CM2	Culturelle Spectacle joué par les CM2 dans cadre liaison avec collège (transport)	5 €	37	192.00 €	0 €
	CE2-CM1 et CM1-CM2	Culturelle Rencontre USEP tennis de table (transport)	5 €	53	185 €	0 €
Total	3760.00 €					
DOMMARTIN BARONCOURT	Toutes les classes	Fin d'année Voyage annulé en raison de la canicule mais facturation de 50% du transport pour annulation la veille		177	340.00 € (50% = 170 €)	170.00 €
Total	170.00 €					
ROUVROIS	CM2	Exceptionnel + Fin d'année + culturelle Classe découverte Alsace	30€ + 15€ + 5€	20	4220.00 € (3020.00 € après participation des familles)	1000.00 €
	MS-GS + élémentaire	Fin d'année + culturelle Parc Sainte-Croix	15 € + 5 €	106	3538.00 €	2120.00 €
	TPS-PS	Fin d'année + pédagogique Ferme pédagogique à Villers la Montagne	15 € + 5 €	11	271.00 €	220.00 €
	Toutes les classes	Culturelle Spectacle d'illusionnistes	5 €	146	402.35 €	0 €
Total	3340.00 €					

BILLY	Maternelles	Fin d'année AéroMusée à Hagéville	15 €	23	915.00€	345.00 €
	CM1 et CM2	Exceptionnelle + Fin d'année Sortie mer à Berck sur Mer	50 € + 15 €	38	2277.00 €	2277.00 €
	Toutes les classes	Pédagogique et culturelle Projet cirque	5 €	61	2500.00 €	305.00 €
	CM1 et CM2	Pédagogique Etang d'Amel (frais de pique-nique zéro déchets)	5 €	38	69.68 €	0 €
MANGIENNES	CP/CE1/CE2	Fin d'année + culturelle Château Fort de Sedan	15€ + 5€	65	1583.40 € (1258.40 € après participation des familles)	1258.40 €
ST LAURENT	TPS-PS-MS et GS	Culturelle Spectacle Cie des 3 Chardons	5 €	34	170.00 €	170.00 €

	TPS-PS- MS et GS	Fin d'année Perse Circus	15 €	34	895.00 €	510.00 €
Total	4865.40 €					

TOTAL	12 506.90 € (<i>pour mémoire, 17 057.00 € en 2018</i>)
--------------	---

Le conseil communautaire est appelé à voter les subventions proposées pour les sorties et les voyages scolaires.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Le Président mentionne la problématique de la déchetterie de Damvillers avec un agent en arrêt prolongé depuis plusieurs semaines. Un remplacement par les agents de l'équipe technique pendant les vacances de Noël n'est pas envisageable. Par conséquent, il est proposé de faire appel à une prestation extérieure.

La séance est levée à 19 H 15.

Ordre du jour :

1. Présentation du projet de réseau de chaleur par le Département.
2. Point sur les consultations en cours.
3. Présentation du rapport annuel du SPED.
4. Fixation des tarifs des prochaines sessions BAFA.
5. Fixation des tarifs des centres de loisirs des vacances de février.
6. Effacement de dettes du budget général.
7. Admissions en non valeur du budget ordures ménagères.
8. Questions diverses.

ANTOINE MALICK Jocelyne		MAZET Thierry	
BOURTEMBOURG Luc		MISSLER Jean Marie	
BRELLE François		MORIN Maurice	
COLLIN Bernard		PIERRET Suzanne	
GEORGES Denis		SELLIER Hubert	
HAUPTMANN Gérard		SPINELLI Gilles	
HEINTZMANN Nicole		STALARS Jacques	
JACQUE Philippe		TRINOLI Massimo	
LAMBERT Jean	Excusé		